



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

NOTE D'INFORMATION

**NAVC/GRH/2019-024
Diffusion générale**

Bordeaux, le **25 MARS 2019**

Groupement des ressources humaines
Service développement des ressources humaines
GRH/DRH/EEF/MR/2019-34250
Affaire suivie par Madame BONNEMAISON

Objet : Avis d'appel à mobilité

PJ : 1 fiche de candidature + 1 fiche de poste

Je vous informe que un poste est susceptible d'être ouvert au Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde.

Date d'affectation envisagée : **1^{er} juin 2019**

Le poste est ouvert à tous les agents en poste au sein de l'établissement.

**Groupement informatique et télécommunications –
Service travaux déploiement et maintenance**

**Bureau maintenance et
travaux**

Cadre d'emploi : Adjoints techniques territoriaux ou des sapeurs et caporaux ou des sous-officiers de sapeurs-pompier professionnels (inaptes opérationnels)

Emploi : Agent de maintenance 1^{er} niveau

Supérieur hiérarchique : Chef(fe) de bureau

Les agents devront impérativement présenter leur candidature sur l'imprimé joint en modèle.

Le terme de rigueur pour la transmission des candidatures au groupement des ressources humaines est fixé au **10 avril 2019**.

Le Directeur Départemental,

**Contrôleur Général
Jean-Paul DECELLIERES**

Destinataires :

- Tous chefs de pôles
- Tous chefs de groupements
- Chefs de CIS
- Syndicats

FICHE DE POSTE
AGENT DE MAINTENANCE 1^{er} NIVEAU

EMPLOI	FAMILLE D'EMPLOIS : AGENT D'APPLICATION - AGENT/ASSISTANT TECHNIQUE
CADRE STATUTAIRE	FILIERE TECHNIQUE OU SAPEURS-POMPIERS CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX OU CADRE D'EMPLOIS SAPEURS ET CAPORAUX OU DES SOUS-OFFICIERS DE SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS CATEGORIE C
AFFECTATION	PÔLE APPUI GROUPEMENT INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS SERVICE TRAVAUX DEPLOIEMENT ET MAINTENANCE BUREAU MAINTENANCE ET TRAVAUX LIEU DE TRAVAIL : 17 rue Baour 33000 BORDEAUX
SUPERIEUR HIERARCHIQUE	Chef de bureau
MISSION	Assurer la maintenance 1 ^{er} niveau des équipements opérationnels (radio – téléphonie – informatique) du SDIS 33
FONCTION	Réaliser les opérations de maintenance préventive et corrective confiées par le chef d'atelier ou lors d'un déclenchement par le CTA-CODIS.
TACHES PRINCIPALES	<ul style="list-style-type: none"> - Contribue aux travaux et à la maintenance préventive et corrective des équipements opérationnels (radio – téléphonie – informatique) installés dans les locaux et les véhicules du SDIS. - Renseigne les ordres de travaux dont il est attributaire. - Dans le cadre des demandes d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> • participe aux contre appels. • effectue les dépannages. • déclenche l'intervention des sociétés extérieures, et suit l'exécution du travail effectué. - Sur demande du CTA-CODIS peut se rendre sur intervention ou au CTA-CODIS. - Se rend sur intervention ou sur les manœuvres nécessitant la mise en œuvre des véhicules Poste de Commandement. - Sollicite dès que nécessaire les cadres de permanence GIT (informatique ou radio) pour l'assister dans la résolution d'incident ou les informer d'incidents relevant de leur compétence.
TACHES SECONDAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Compte rendu d'activité <ul style="list-style-type: none"> • rend compte régulièrement des actions menées. • informe des difficultés éventuelles rencontrées. • met à jour le compte rendu d'activité au travers des outils mis à sa disposition. - Contribue à la permanence téléphonique du point accueil du GIT. - Réalise toute tâche liée à sa fonction à la demande de ses supérieurs hiérarchiques.

COMPETENCES**Connaissances métier**

- Notions de base sur les réseaux
- Connaissances techniques en radio
- Connaissances des suites bureautiques
- Connaissance du logiciel de gestion de la maintenance et de la logistique
- Connaissances des installations du SDIS33
- Pratique de l'électronique appliquée aux transmissions et télécommunications
- Titulaire du permis B

Qualités requises

- Avoir le sens de l'organisation et du travail en équipe
- Faire preuve d'une juste autonomie et être force de proposition
- Savoir rendre compte

**CONDITIONS
D'EXERCICE DU
POSTE**

REGIME DE TRAVAIL : Régime cyclique 133x12 heures jours et nuits (week-end et jours fériés inclus) - temps complet (35/35^{ème})

Recueil sur le temps de travail en vigueur

HORAIRES : définis dans le projet de service du groupement

CONDITIONS DE TRAVAIL : inapte opérationnel (pour la filière sapeurs-pompier)